



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



RÉGION ACADÉMIQUE
HAUTS-DE-FRANCE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

Amiens, le 25 septembre 2017

BIATHLON-PENTATHLON

ORTHOGRAPHIQUE

DE

L'ACADEMIE D'AMIENS

2017-2018

CAHIER DES CHARGES

1. Enjeux politiques et pédagogiques

Pour la quatrième année consécutive, il est proposé aux élèves des classes du cycle 3 et du lycée professionnel un véritable défi orthographique qui se présente sous la forme d'un **biathlon (cycle 3)** et d'un **pentathlon (LP)** engageant les élèves et leurs professeurs dans un travail régulier de l'orthographe, compétence fondamentale pour accéder à la maîtrise de la langue.

Cette opération, vivement encouragée par Madame le Recteur de l'Académie d'Amiens, permettra de donner aux écoliers, aux collégiens et aux lycéens l'occasion de travailler autrement l'orthographe par le biais d'épreuves conformes aux programmes, qui allient rigueur et plaisir, d'améliorer leurs compétences dans ce domaine et d'impulser dans les classes une dynamique autour de l'enseignement de l'orthographe, activité complexe.

Des classes de Troisième CAP et de Seconde BAC Pro pourront participer au dispositif pédagogique, adapté aux finalités de l'enseignement au lycée.

Comme le précise le programme d'enseignement du cycle 3 (**B.O. spécial n°11 du 26 novembre 2015**), une attention permanente est portée à la maîtrise de la langue qui continue à faire l'objet d'un travail spécifique. Elle reste **un objectif central du cycle 3** qui doit assurer à tous les élèves **une autonomie suffisante en lecture et écriture** pour aborder le cycle 4.

En lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture, dans le cadre du domaine 1 « les langages pour penser et communiquer », l'élève est amené à réfléchir au fonctionnement de la langue, en particulier pour en comprendre les régularités et assurer les principaux accords orthographiques.

Pour parvenir à ces objectifs de maîtrise de la langue, des compétences spécifiques sont travaillées de façon progressive avec les élèves :

- Maîtriser les relations entre l'oral et l'écrit.
- Acquérir la structure, le sens et l'orthographe des mots.
- Maîtriser la forme des mots en lien avec la syntaxe.
- Observer le fonctionnement du verbe et l'orthographier.

Tels sont les objectifs ambitieux, exigeants et essentiels de ce concours orthographique qui, tout en créant une émulation au sein des classes, donnera aux élèves des classes engagées **la possibilité de mobiliser de façon régulière des connaissances orthographiques pour lire, écrire et comprendre dans toutes les disciplines.**

2. Organisation générale

Pour la quatrième année consécutive, il sera proposé aux écoliers et aux collégiens deux épreuves. Chaque épreuve sera déclinée en deux étapes qui seront constituées de deux exercices.

Un parcours en cinq étapes sera présenté aux lycéens.

Une affiche et des diplômes seront réalisés par le service de la Communication du Rectorat et remis aux IEN en charge de la Maîtrise de la langue dans chaque département.

Une cérémonie de remise des prix sera éventuellement organisée dans chaque département sous l'autorité des IA-DASEN. Il n'est pas prévu de cérémonie académique en raison de la complexité des déplacements.

3. Modalités d'inscriptions

Dans le cadre du cycle 3, participeront au biathlon orthographique

- **une classe par secteur de collège**
- **les classes de Sixième des collèges volontaires.**

Les classes de circonscription s'inscriront au biathlon orthographique auprès des Inspecteurs de l'Éducation nationale – Maîtrise de la langue des trois départements :

Monsieur Thierry LAVOINE (Aisne),

Monsieur Bruno BRANDOLAN (Oise) et

Madame Marie-Françoise VERMUNT (Somme).

Ils transmettront la synthèse des inscriptions à Madame Christiane DEREGNAUCOURT, chargée de mission Maîtrise de la langue à l'adresse suivante : maitrise.langue@ac-amiens.fr

Les collèges s'inscriront au biathlon auprès de Madame Christiane DEREGNAUCOURT, chargée de mission Maîtrise de la langue à l'adresse indiquée ci-dessus. L'inscription se fera **par établissement, quel que soit le nombre de classes qui participeront.**

Les classes de lycée professionnel s'inscriront auprès de Monsieur Jean-Pascal DUFLOS, Inspecteur de l'Éducation nationale Lettres – Histoire – Géographie à l'adresse suivante : jean-pascal.duflos@ac-amiens.fr

4. **Élaboration des épreuves**

Pour les classes de **cycle 3**, chaque course sera constituée de **deux étapes avec** dictée de mots, dictée négociée, copie de texte ou dictée piégée...

Pour les classes de Seconde professionnelle, chaque course sera constituée de **cinq étapes constituant un pentathlon** incluant: dictée de mots, copie de texte, dictée à choix multiples, réécriture, dictée traditionnelle.

Chaque course sera envoyée aux écoles, aux collèges et aux lycées professionnels **après validation par Madame le Recteur.**

Les équipes de circonscription accompagneront les écoles inscrites au biathlon orthographique et mettront à leur disposition des documents d'accompagnement (course d'essai, bibliographie, banque de données éventuellement, protocole de passation).

La mission Maîtrise de la langue accompagnera de la même façon les classes de sixième.

5. **Calendrier**

Mercredi 29 novembre 2017

Inscriptions :

- pour les écoles, une classe par secteur de collège,

- classes de 6e des collèges,
- classes de 3e Prépa Pro, CAP et Secondes Professionnelles.

Du 4 au 15 décembre 2017

Galop d'essai.

Du 15 au 19 janvier 2018

Course 1 dans les classes avec l'outil de saisie fourni.

Du 26 au 30 mars 2018

Course 2 dans les classes avec l'outil de saisie fourni.

Remarque : en fonction des dates de stage en LP, le calendrier sera adapté.

6. Saisie des résultats et remontée académique

En accord avec les autorités départementales, un outil de saisie des résultats est conçu par la circonscription de TERGNIER, sous la responsabilité de Monsieur Thierry LAVOINE, IEN.

Après validation par Madame le Recteur, l'outil sera envoyé à chaque département à destination des IEN de circonscription, sous couvert des 3 IA DASEN.

Chaque école transmettra les résultats de chaque course à l'IEN de circonscription qui se charge d'une première compilation des données. Les fichiers seront ensuite compilés au niveau départemental et académique.

Chaque département devra identifier la personne chargée de cette collecte départementale pour le premier degré.

Chaque département transmettra **dans un dossier l'intégralité des résultats des écoles** à Madame Christiane DEREGNAUCOURT. (Voir adresse ci-dessus).

Chaque collège enverra en un seul fichier les résultats de l'ensemble des classes ayant participé à Madame Christiane DEREGNAUCOURT. (Voir adresse ci-dessus).

Monsieur Jean-Pascal DUFLOS sera chargé de réunir les résultats des lycées professionnels.

7. Les lauréats

Seront valorisées les classes qui ont obtenu le meilleur score, mais également les classes qui ont montré par leurs efforts continus une progression sans faille dans le cadre de ce défi.

Deux catégories de prix seront ainsi attribuées :

- Prix pour la classe de CM qui a le plus progressé.
- Prix pour le collège qui a le plus progressé.

- Prix pour la classe de CM qui a obtenu le meilleur score.
- Prix pour le collège qui a obtenu le meilleur score.

Les deux catégories de diplômes seront également attribuées à l'échelle départementale.

Les résultats seront publiés sur le site académique et des diplômes seront remis aux lauréats.

Gageons que ce concours, à la fois ludique et formateur, permettra aux élèves et à leurs professeurs de créer une dynamique autour de l'orthographe.